

CMTS

A3

**Les chauffeurs
dénoncent des
coupes de
service prévues**

POLITIQUE

B1

**Les grands partis
roulent sur l'or**



BÉNÉFICES

C1

**Hausse moyenne de
8% pour les
entreprises au pays**

JUSTICE

C8

**Fabrikant jugé apte
à subir son procès**

COMMERCE

B2

**Une vague de
fraudes guette
les entreprises**

ARTS

B5

**Le Centre culturel
bonifie son offre
d'abonnement**



Dan Bigras et Paul Piché sont au menu de la saison 1993-94.

MÉTÉO

A2

(131e jour de l'année)

Variable: 23
Lever du soleil: 5h22
Coucher du soleil: 20h06
Demain: pluie

Wilson tourne le dos à Charest

Le poids-lourd appuie Campbell: «C'est un ministre parmi tant d'autres», lance le député de Sherbrooke

La Tribune et PC

Le camp Campbell a reçu un bon coup de pouce, hier, avec la décision du ministre du Commerce extérieur, Michael Wilson, d'appuyer sa collègue Kim Campbell.

M. Wilson en a fait l'annonce au cours d'une conférence de presse dans la capitale nationale, quelques minutes après en avoir informé la ministre de la Défense.

Après mûre réflexion, M. Wilson a indiqué qu'il soutenait Mme Campbell parce qu'elle était déterminée à lutter contre le déficit et qu'elle épousait les politiques fiscales



Michael Wilson



Jean Charest

du gouvernement Mulroney.

«Elle s'est engagée à défendre les politiques que j'ai défendues au cours des dernières années», a souligné l'ex-ministre des Finances. Si je peux influencer une partie des indécis à voter de son côté, je suis heureux de le faire.

Mme Campbell ne demandait pas mieux. «Il y a beaucoup d'indécis en Ontario et je veux gagner leur soutien», a-t-elle indiqué depuis Winnipeg, où elle faisait campagne hier.

De son côté, le député de Sherbrooke ne s'est pas formalisé outre mesure de la décision de son collègue, se targuant plutôt d'avoir reçu l'appui de trois ministres au cours des deux dernières semaines, soit les McDougall, McKnight et Vézina. «Et il y a d'autres appuis qui vont suivre», lançait Jean Charest, hier soir, lors de son passage à Victoriaville.

«C'est un ministre parmi tant d'autres, lance le candidat au sujet de M. Wilson. Évidemment, dans la mesure où l'on peut en avoir plus, c'est mieux. Mais en bout de ligne, il ne faut pas oublier que ce sont les députés qui décident. Dans notre parti en 1983 et en 1976, les candidats qui étaient en première place dans les sondages et premier au premier tour de scrutin n'ont pas été les premiers au dernier tour. C'est dire à quel point les députés décident pas eux-mêmes qui est le meilleur chef.»

Pour Jean Charest, la grande satisfaction de l'heure est celle d'avoir la certitude que Kim Campbell ne dispose pas des appuis nécessaires pour une élection au premier tour de scrutin, lors du congrès conservateur du mois prochain. Ça, jure le ministre de l'Environnement, c'est acquis. Cela veut dire aussi que nos chances sont réelles.

Si Michael Wilson n'a pas fait lui-même le saut dans l'arène, c'est que ses appuis sont mous, devait signaler plus tôt dans la journée le ministre des Transports, Jean Corbeil. Donc, il n'y a rien à craindre de ce côté-là, a-t-il déclaré.

Pour sa part, M. Wilson s'est dit impressionné par le «sang-froid» et la vision nationale de Mme Campbell. Il trouve remarquable qu'elle ait pu défendre ses dossiers sans broncher sous le poids des attaques répétées des médias et de l'Opposition. Bonne communicatrice, c'est elle qui représente le meilleur espoir pour porter les conservateurs à une autre victoire électorale, a-t-il poursuivi.

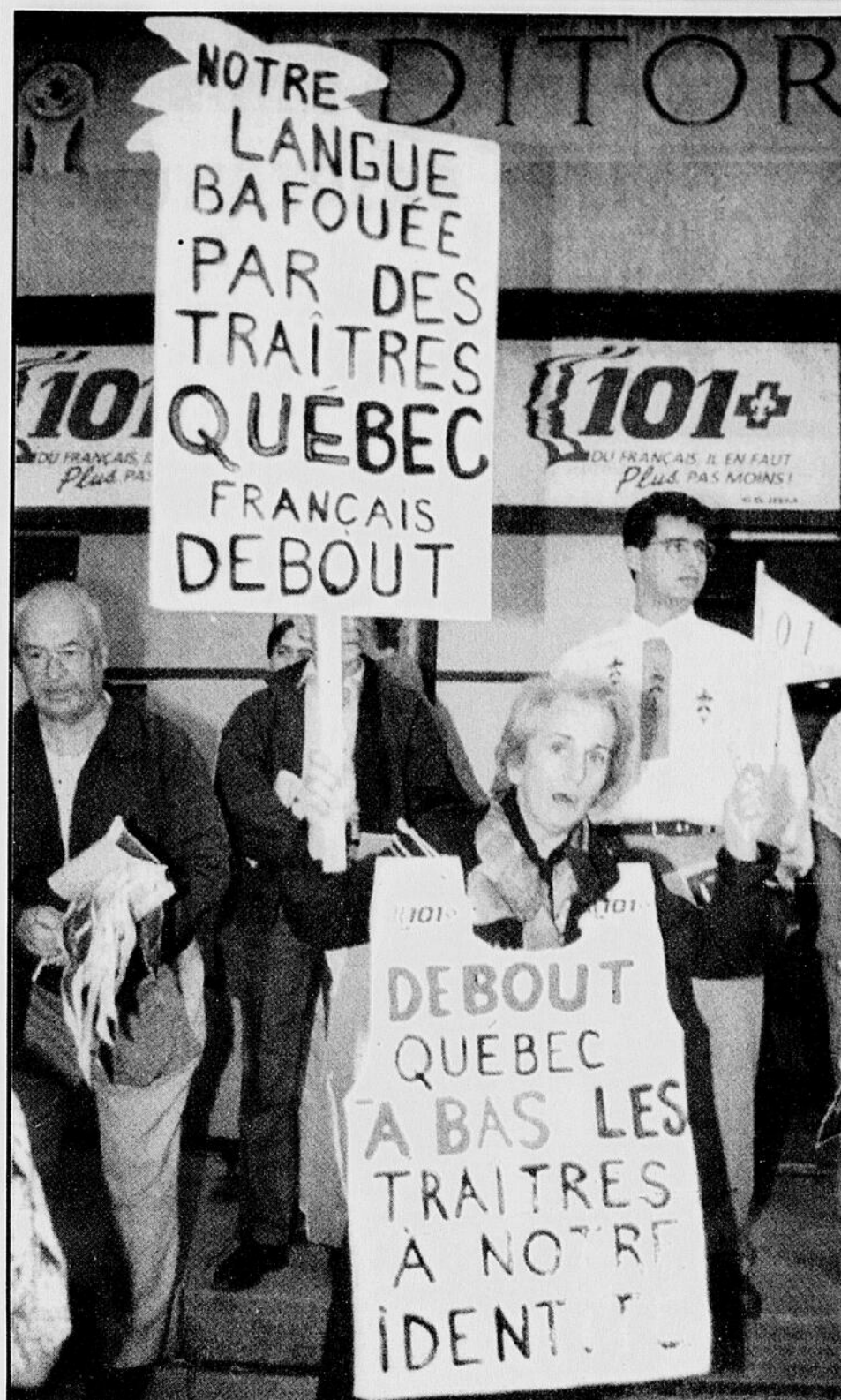
Après les premiers sons de cloche décevants de la part des députés élus, la bonne humeur régnait, hier, dans le camp Campbell.

«Une personne de la trempe et du poids de Michael Wilson va sûrement aider la candidature de Kim Campbell», a précisé d'emblée le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt.

«On vise toujours une victoire au premier tour», a expliqué de son côté le co-président national de la campagne de Mme Campbell, Pierre Blais. «Mais il ne faut pas s'imaginer que c'est réglé... On a une avance importante mais je ne prend rien pour acquis.»

Il compte tout de même «travailler sur les 30 pour cent d'indécis» et les députés d'office. Dans la région de Toronto, M. Charest peut compter sur l'appui de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Barbara McDougall.

A un mois du congrès conservateur de juin, la bataille se fera maintenant pour le cœur des députés d'office et des conservateurs indécis. En Ontario, ils seraient au moins 30 pour cent d'indécis.



Le projet de loi 86 et le gouvernement Bourassa, qui veut le faire adopter avant l'été, ont été vertement pris à partie. Photolaser PC

1500 manifestants contre le bilinguisme

Rolande PARENT

Montréal

Environ 1500 personnes, majoritairement de 45 ans et plus, ont répondu hier soir à l'appel lancé par le Mouvement Québec français (MQF) pour dénoncer le projet de loi 86, déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale, qui autorise le bilinguisme dans l'affichage.

Un bon millier de personnes se sont massées calmement dans l'auditorium Le Plateau pour entendre la dizaine d'orateurs. Les autres ont suivi les discours à l'extérieur, entourées de vendeurs de glaces et de jeunes à bicyclettes.

L'humoriste Doris Lussier, tout comme l'écrivain Yves Beauchemin, a tenu à faire la distinction entre le bilinguisme individuel et le bilinguisme institutionnel.

«Si le bilinguisme des individus est une richesse, celui des institutions est, au Québec, l'anti-chambre de l'assimilation.

«Le bilinguisme individuel est un bienfait parce que nous vivons en Amérique du Nord et le bilinguisme institutionnel est une menace, également parce que nous vivons

en Amérique du Nord», a expliqué M. Lussier à la foule qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Yves Beauchemin, l'auteur de «Juliette Pomerleau» et de «Le Matou», s'en est pris au premier ministre Robert Bourassa qu'il a comparé à «une huitre sans écailles toute gluante et molle».

Il a reproché à M. Bourassa de ne pas avoir consulté la population avant de déposer le projet de loi 86 et d'avoir agi «avec l'aide de son vieux sorcier, dont j'éviterai de prononcer le nom», a-t-il dit.

L'écrivain Beauchemin considère qu'il faut voir plus qu'une coïncidence dans la décision du gouvernement d'abolir la Commission de protection de la langue française. A ses yeux, il s'agit d'un message envoyé aux anglophones afin qu'ils ne se gênent pas pour agir à leur guise en matière d'affichage. «Vous voyez, on ne contrôle plus rien leur dit-il.»

L'usage de l'anglais dans les campagnes nationales de publicité va considérablement changer le visage de Montréal, prévoit M. Beauchemin, mais également celui du reste du Québec où les anglophones sont pourtant très peu nombreux.

LA BONNE

Du monde en ville

NOUVELLE

Les citoyens de la région de Sherbrooke auront l'occasion durant l'été de mettre en pratique le message de la Société de développement touristique, à l'effet de bien accueillir les visiteurs.

Le fait est que la région sera un site privilégié pour la tenue de nombreux congrès internationaux qui verront défiler des milliers de visiteurs étrangers.

Au moins cinq grands événements sont à mettre à l'agenda: le 76e congrès et exposition de la Société canadienne de chimie, du 30 mai au 2 juin, le colloque de la Fondation canadienne des droits de la personne, du 4 au 25 juillet, le congrès international Québec-France, du 28 au 31 juillet, le «Grand Canadian National» Rendez-vous 93, du 12 au 14 août, et le «Network» 93, du 21 au 27 août.

Les marchés Métro allongent les heures d'ouverture une deuxième fois à Magog

Gilles DALLAIRE

Magog

Métro-Richelieu qui, depuis le 3 mai, est propriétaire des marchés d'alimentation que Mme Marilyn Choquette possédait dans le centre-ville de Magog et qui, aussitôt après en avoir pris possession, a allongé leurs heures d'ouverture, continue de mettre de la pression sur ses concurrents.

Depuis samedi dernier, son marché du centre-ville ferme ses portes à 23 heures, soit deux heures plus tard qu'il ne le faisait depuis le début de la semaine dernière. Quant à son marché des Galeries Orford, il est ouvert de 8 h 30 à 21 h du lundi au vendredi et de 8 h 30 à 18 h le samedi et le dimanche, tout comme depuis le 3 mai.

Les propriétaires du marché IGA Couture et Roy et du marché Provigo Lefebvre qui ont emboité

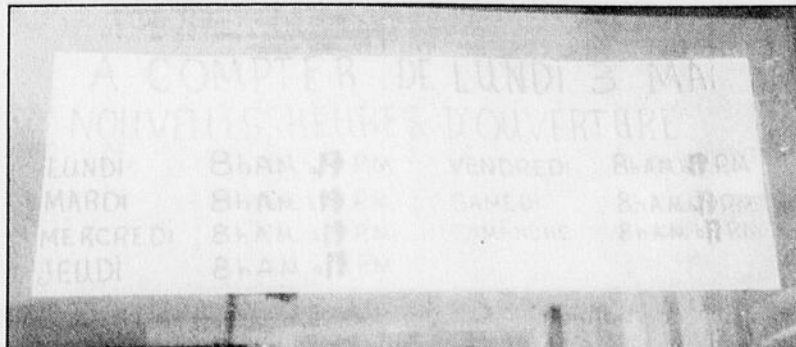
le pas à Métro-Richelieu à contre-cœur lorsque le géant de l'alimentation a allongé les heures d'ouverture de ses marchés une première fois, ne l'ont pas imité samedi et n'ont pas l'intention de le faire selon toute vraisemblance. Ils surveillent toutefois attentivement ce qui se passe au marché des Galeries Orford, leur concurrent le plus dangereux, et rien ne dit qu'ils ne bougeraient pas si Métro-Richelieu allongeait une seconde fois les heures d'ouverture de ce marché.

L'attitude de Métro-Richelieu, motivée par le désir de répondre adéquatement aux demandes et aux besoins de la clientèle, selon M. Jacques Saint-Pierre, directeur général des marchés de Magog, fait bouillir de colère les propriétaires des deux marchés à grande surface concurrents qui affirment ne pas croire un mot de cette explication et croient que la seule conséquence du geste de Métro-Richelieu sera

une détérioration du climat de travail dans les grands marchés d'alimentation locaux, ceux de Métro-Richelieu comme les autres.

Quant aux propriétaires de la plupart des dépanneurs, ils ne cachent pas leur inquiétude. C'est d'autant plus compréhensible que

les heures d'ouverture du marché Métro du centre-ville sont pratiquement les mêmes que celles des dépanneurs et que, dans les quatre marchés à grande surface de Magog, la bière est vendue au même prix que dans les dépanneurs depuis la semaine dernière.



Les propriétaires des dépanneurs de Magog quel sera le prochain mouvement de Métro. Photo La Tribune par Gilles Dallaire

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Aujourd'hui

Ce soir

Mercredi

Jeudi

Vendredi



CIEL VARIABLE
AVEC AVERSES DE PLUIE

max 23



PLUIE

min 6



PLUIE

max 15



PLUIE

4/15



PLUIE

4/15

Dans le monde

Aujourd'hui

Ville	Max.	Min.	Le Caire	28	17
Bermudes	24	21	Lisbonne	23	16
Bogota	14	10	Madrid	26	12
Bruxelles	25	10	Mexico	25	13
Caracas	31	20	Nassau	28	21
Genève	20	07	Paris	11	09
Hong Kong	27	23	Pékin	20	16
Honolulu	29	22	San Juan	29	24
La Havane	28	21	Sydney	23	15

INDEX

Arts:	B-4	Horoscope:	D-10
Bandes dessinées:	D-10	Info-chroniques:	D-11
Décès:	C-6	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	D-1
Éditorial:	A-6	Vivre:	B-3

EMPLOIS DU JOUR

Mécanicien d'automobiles (H/F)

Lieu: Saint-François Xavier
Exigences: carte compagnon «C», expérience de moteurs et transmissions

Salaire: selon comité paritaire (carte)

Fonctions: effectuer mécanique générale sur autos, réparer moteurs, transmissions.

Moniteur conduite automobile (H/F)

Lieu: Sherbrooke

Exigences: permis de moniteur en conduite automobile de la S.A.A.O., bilingue un atout

Salaire: 8.50\$/heure

Fonctions: enseigner les cours pratiques en conduite automobile.

Conseiller en horticulture (H/F)

Lieu: Rock Forest

Exigences: DEC en horticulture, doit avoir bonne connaissance des végétaux obligatoires

Salaire: selon compétence et expérience

Fonctions: conseiller les clients et tâches connexes en horticulture.

Vitrier (véhicule automobile)

Lieu: Canton de Brompton

Exigences: expérience dans la pose de pare brise, système d'alarme et installation de démarreur à distance

Salaire: à négocier

Fonctions: installation de pare brise, système d'alarme et démarreur à distance.

Machiniste-soudeur (H/F)

Lieu: Sherbrooke

Exigences: 2 ans expérience comme machiniste-soudeur, connaissance en hydraulique

Salaire: 11\$/heure

Fonctions: réparation et entretien du système hydraulique, effectuer tâches de machinage-soudure.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

**BONNE NOUVELLE:
LA PROMOTION
SE POURSUIT!**

Petites annonces

**SAMEDI
GRATUIT***

Placez une petite annonce
3 jours en semaine
et nous la répéterons
GRATUITEMENT
le samedi!

* Cette offre est en vigueur du 3 mai au 29 mai (dernière parution), s'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions.

Bureau ouvert de 8 h 30 à 16 h 30*
* Avant 16 h 00 pour publication le lendemain
(petites annonces seulement)
Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30
(petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

Pensez prévention, c'est la «Semaine de la police»

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«Je ne veux pas rater l'occasion de demander à tous nos gens de rouler moins vite dans nos rues et de respecter la vie de nos enfants. Il se fera du radar, c'est certain, mais tout serait tellement mieux si les usagers de la route y mettaient du leur!»

Invité à proclamer le début des activités de la Semaine de la police, le maire Paul Gervais y est allé d'un message personnel, hier, alors qu'il était en compagnie de M. Léon Paquin, directeur de la Police municipale de Sherbrooke, au quartier général de la rue Marquette.

La vitesse excessive dans les rues de la ville et en banlieue n'est pas sans préoccuper les autorités municipales et policières.

Une fois le message passé... et il était de bon ton puisque la Semaine de la police se veut une période d'éducation et de prévention, le maire Gervais a souligné l'excellent travail des policières et policiers de Sherbrooke et il a rappelé l'apport important des citoyens impliqués dans des organismes communautaires de prévention.

Le thème de la semaine «Le policier au service de la communauté: mieux se connaître pour mieux s'entraider» fait comme «un gant» au Service de police de Sherbrooke dont le territoire à desservir com-



Les maires Paul Gervais de Sherbrooke et Richard Gingras de Saint-Élie-d'Orford, en compagnie du directeur Léon Paquin de la Police municipale, en ont profité pour causer à l'occasion du lancement de la Semaine de la police, hier, au quartier général de la rue Marquette.

Téléphoto, par Steven Bell

prend désormais Saint-Élie-d'Orford en plus de Fleurimont.

On informera, et on discutera prévention cette semaine mais on fera davantage en valorisant le travail de citoyens et d'organismes im-

pliqués dans des oeuvres de prévention propres à apporter un peu plus de bien-être aux membres de la communauté.

Il est question des chauffeurs et chauffeuses de taxi (TIPS), des

chauffeurs et des chauffeuses de la CMTS (PACTES), des bénévoles des programmes de Surveillance de quartier, des membres de Parents-Secours, des artisans du programme d'aide et d'intervention auprès des

personnes retraitées (PAIR) et de tous ces gens venus d'ailleurs qui ont pris racine ici et qui constituent la banque d'interprètes, ces liens importants entre les immigrants et les autorités policières.

Cette banque a vu le jour grâce à l'implication du Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC).

Beaucoup de travail bénévole et indispensable pour maintenir l'ordre et la paix s'accomplit dans l'ombre et la Police municipale de Sherbrooke a décidé d'y braquer les projecteurs cette semaine.

Les gens ou groupes énumérés seront invités à visiter le quartier général un soir ou l'autre de cette semaine. La soirée de mercredi sera consacrée à la remise de certificats de mérite à des gens impliqués dans des programmes communautaires.

Vendredi après-midi, un autobus de la CMTS, sous l'escorte de deux policiers, ira cueillir à domicile les 42 bénéficiaires du programme PAIR afin de les amener au quartier général pour une visite.

A ces activités, s'ajoutent des opérations de sécurité routière aux quatre coins de la ville et des cours de sécurité en moto, notamment ce soir, de 18 h à 20 h, au Carrefour de l'Estrie.

Le maire Richard Gingras, de Saint-Élie-d'Orford, a assisté au lancement de la semaine, hier, témoignant de cette nouvelle alliance entre les policiers de Sherbrooke et les citoyens de cette municipalité.

FAITS DIVERS

Une avocate stagiaire se fait insulter et battre

Sherbrooke (psj) - Une avocate stagiaire, âgée de 22 ans, a été insultée, bousculée et même frappée avec une branche d'arbre par une femme qu'elle ne connaissait pas, juste devant la Place de la Cité, entre l'édifice fédéral et le palais de justice, rue King Ouest, vers 8 h 30, hier.

La victime s'en allait à son affaire quand elle a entendu une femme crier à tue-tête, au milieu de la rue. Elle s'est retournée pour voir ce qui se passait et quand la femme en crise a vu que la victime la regardait, elle s'en est prise à cette dernière. «Qu'est-ce que tu as à me regarder?»

Comme elle la regardait toujours, la femme s'est approchée, lui a saisi un poignet et a tenté de la frapper puis elle l'a poussée. Enfin, elle a couru vers un des bosquets de la Place de la Cité pour arracher une branche d'arbre et s'en servir pour

frapper à la tête la stagiaire qui a du reste été examinée par un médecin au Centre hospitalier de Sherbrooke.

L'incident a trouvé sa conclusion quand la suspecte elle-même s'est présentée au quartier général de la Police municipale de Sherbrooke pour porter plainte contre «un individu qui n'arrêta jamais de la regarder depuis dix ans au palais de justice et elle craignait d'être agressée sexuellement...»

Cela donne une petite idée des problèmes de la femme de 34 ans qui a été incarcérée dans le bloc cellulaire du palais de justice en vue d'une comparution pour voies de fait.

Trois blessés dans une collision

Sherbrooke - La solide collision de deux automobiles, dans l'intersection du chemin Ste-Catherine et du boulevard Université, à Sherbrooke, vers 12 h 45, hier, a infligé des blessures à trois personnes.

Conducteur, Denis Breault, âgé de 21 ans, de Sherbrooke, a écopé de

sévères blessures, ayant à lui seul essuyé l'impact alors que son passage, Mario Richard, âgé de 22 ans, également de Sherbrooke, s'en tirait avec des blessures mineurs tout comme le conducteur de l'autre véhicule impliqué, Steve Matteau, âgé de 19 ans, de Lennoxville.

Les trois blessés ont été transportés à bord d'ambulances au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Un des véhicules se trouvait dans l'intersection pour effectuer un virage depuis le chemin Ste-Catherine vers le boulevard Université quand le feu a changé. Bang!

Combustion spontanée à l'usine Kontrack?

Rock Forest - L'incendie qui a lourdement endommagé les locaux de l'usine de chaussures Kontrack, rue Pavillon, à Rock Forest, vers 16 h 45, le vendredi 7 mai, pourrait avoir été causé par un phénomène de combustion spontanée.

Il s'agit d'une hypothèse qu'ont retenue les spécialistes des causes de

Écolière blessée: aucun blâme contre la CSCS

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure n'a pas retenu de faute de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke pour un incident au cours duquel une fillette avait subi des blessures en faisant de la glissade sur «un tapis magique» au parc Carillon le 3 février 1989 lors d'une activité optionnelle.

L'écolière alors âgée de 11 ans avait subi une fracture du fémur droit et un déboîtement du genou, qui ont entraîné une incapacité, qui avaient fait l'objet d'une réclamation de 145 000\$.

Le juge Bellavance a conclu qu'il s'agissait d'un accident qui est survenu comme il peut en survenir sur une pente de ski, sur une patinoire ou dans des jeux de ballon.

LA QUOTIDIENNE

527-1529

RÉSULTATS



Tirage du 93-05-10

1	5	9	11	22
23	27	31	35	39
45	48	49	53	54
55	56	58	61	69

Prochain tirage: 93-05-11

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Rectificatifs

Richmond, - Contrairement à ce que laissait suggérer la vignette d'une photo parue hier, la MRC du Val St-François a appuyé le projet de sous-traitance industrielle de Valcourt mais n'a pas financé ce projet qui a reçu une aide financière de 250 000\$ du secrétariat aux Affaires régionales du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, une erreur s'est glissée dans notre édition de samedi en page A-2: veuillez prendre note que la photographie publiée comme étant celle de Luce Couture est plutôt celle de Luce Dostie. Nos excuses.

CARNET

GEORGE MAROIS du Manoir des Sables était heureux de dévoiler l'autre jour la formule «Club» de son complexe hôtelier situé à deux pas du Mont Orford et qui va permettre aux non-résidents d'avoir accès via la carte de membre aux installations sportives et récréatives...
-0-

CAROLE IMBLEAU est la personne que les intéressés doivent contacter au Manoir des Sables pour en savoir plus loin sur la carte de membre «Formule Club» donnant accès aux services de l'hôtel...
-0-

Un lecteur cherchait à savoir hier en combien de parties les KINGS de Los Angeles ont amoché la victoire aux FLAMES de Calgary. La

réponse est six. Vancouver a eu lui aussi besoin de six parties pour se défaire des JETS de Winnipeg...
-0-

Tout en portant une paire de bermudes, «BILL» BLODEAU a disputé dernièrement une première ronde de golf au Longchamp et il a confirmé qu'il est faux de croire en la présence de mouches...
-0-

Si vous envisagez la possibilité de jouer une ronde de golf avec SERGE COUTURE cet été, il vous faudra choisir la journée du mercredi pour le faire, car les autres jours de la semaine l'ami Serge a déjà ses partenaires de golf. Ah oui, j'oubliais, Serge a joué un 71 au longchamp. Il faudra donc être prudent dans les gageures...

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Carnets et carnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le client: \$3.43
taxe de vente du Québec: 28
Côté à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf
expédition des journaux et carnets motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an: \$155.00, TPS \$10.83, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois: \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60
3 mois: \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54
1 mois: \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an: \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68
6 mois: \$110.00, TPS \$7.35, TVQ \$8.99 = \$126.34
3 mois: \$55.00, TPS \$3.68, TVQ \$4.49 = \$63.17
1 mois: \$30.00, TPS \$2.14, TVQ \$2.64 = \$34.78

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an: \$600.00, 6 mois: \$350.00, 3 mois: \$240.00, 1 mois: \$105.00
«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos familiales de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Le Sherbrookoïse Patrick

Quintal sélectionné

L'auteur sherbrookoïse Patrick Quintal vient d'être sélectionné, avec 15 autres auteurs canadiens et européens, pour coscénariser la série télévisuelle *Combien de fois faut-il mourir d'amour*, une coproduction de Radio-Québec, la Société générale des industries culturelles, Téléfilm Canada, le Centre national et cinématographique de France et la chaîne France 3 qui sera réalisée dans le cadre du programme «Francofiction».

Au total, sept Québécois et Québécoises, une France-Ontarienne, sept Français et Françaises et un Suisse ont été choisis parmi plus de 200 participants au concours lancé en novembre dernier.

Le travail de coscénarisation se déroulera lors d'un stage de coécriture d'une durée de treize semaines dont neuf au Québec aux mois de mai et juin et quatre semaines en France au mois d'août.

Évalué à près de 10 millions de dollars, le programme «Francofiction» est un programme de coscénarisation et de production auquel participent, à parts égales, la France et le Canada.

L'oeuvre télévisuelle créée cette année sera diffusée dans l'Europe francophone et au Canada français en 1994-95.

Deux élèves

suspendus pour l'année

MAGOG - Deux des bouteux présumés de la grève déclenchée par une centaine d'étudiants de l'école secondaire La Ruche de Magog jeudi dernier ont été suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'adolescent et l'adolescente victimes de cette sanction n'en auraient pas été à leur première frasque.

La grève qui a duré une partie de l'avant-midi et tout l'après-midi a débuté quand un professeur et un étudiant se seraient bousculés. L'incident n'aurait pas été le premier du genre selon des étudiants qui ont prétendu avoir été victimes de violence verbale et parfois même physique de la part de deux ou trois professeurs. La direction de l'école a nié avec force que des étudiants aient été brutalisés par des professeurs.

Un comité formé d'étudiants, d'enseignants et de membres du personnel de direction sera mis sur pied dans le but d'entendre les griefs des étudiants qui se croient lésés par le comportement d'un professeur ou d'une autre étudiant à leur endroit.

La construction

baisse à Sherbrooke

Sherbrooke (GF) - La région de Sherbrooke est la seule de tout le Québec à avoir subi une baisse d'activités dans la construction résidentielle, en avril. Partout ailleurs, on a enregistré des gains, rapporte la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Des données rendues publiques hier, il ressort que les mises en chantier ont chuté de 46 pour cent dans la région métropolitaine de Sherbrooke, en avril 1993, comparativement à la situation vécue en avril 1992.

Au cours du mois dernier, la SCHL a enregistré les mises en chantier de 33 unités, comparativement à 61 unités, un an plus tôt.

Du côté des résidences unifamiliales, la chute est de 12 pour cent puisque 23 maisons ont été mises en chantier, en avril, comparativement à 26 maisons unifamiliales, en avril 1992.

Durant cette période, la SCHL a enregistré une chute de 71 pour cent dans les mises en chantier de logements. De fait, seulement 10 logements ont été mis en chantier, en avril, comparativement à 35 logements, un an auparavant.

Ailleurs au Québec, la SCHL rapporte des gains d'activités de 85 pour cent à Trois-Rivières, de 73 pour cent à Chicoutimi-Jonquière, de 13 pour cent à Montréal, de 8 pour cent à Québec et de 2 pour cent à Hull.

Après un premier trimestre plutôt terne, la construction résidentielle a donc rebondi au Québec, estime Jean-François Dion, économiste pour le bureau régional du Québec de la SCHL, à Montréal. Pour l'ensemble du Québec, quelque 35 600 mises en chantier ont été compilées, sur une base annuelle corrigée des variations saisonnières, soit 34 pour cent de plus qu'en mars. Sur le plan national, les mises en chantier atteignent 170 200 unités en avril, une hausse de 15,1 pour cent sur le mois précédent.

Moins d'autobus les fins de semaine

Le syndicat des chauffeurs de la CMTS dénonce un plan visant des coupures majeures de service dès septembre

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le syndicat des chauffeurs d'autobus de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) dénonce les réductions de service en dehors de heures de pointe, proposées par l'employeur pour septembre, qui, dit-il, pénalisent la clientèle et particulièrement celle des travailleurs.

«Le peu de clients travailleurs qu'on a, on va les perdre, ça résume la réaction des chauffeurs», indique la présidente du local 3434 du Syndicat canadien de la fonction publique, Louise Bibeau.

Cette dernière souligne que les chauffeurs de la CMTS acceptent les ajustements destinés à améliorer le service aux heures de pointe, mais rejettent catégoriquement les diminutions prévues tôt le matin en semaine, ainsi que les samedi et dimanche, qui se traduiraient par une perte globale de 121h15 de service par semaine.

Lors d'une réunion, dit Mme Bibeau, 70 des quelque 119 chauffeurs de la CMTS ont unanimement rejeté le plan de rationalisation de la CMTS, qui se traduit un préjudice au plan d'action transport attendu pour 1994.

Selon un document de la CMTS transmis par le syndicat, le service cessera plus tôt le dimanche soir sur

la plupart des circuits, pour une perte globale de 53h10 par semaine. Il débutera en outre plus tard les matins de semaine, ce qui représentera une autre cinquantaine d'heures en moins par semaine.

Le service démarrera également plus tard le samedi matin sur de nombreux circuits et prendra fin plus tôt le soir, ce qui représentera près de 16 heures de service en moins par semaine.

Mme Bibeau estime que la CMTS néglige la notion de service et ne tient pas compte des nombreux travailleurs pour qui «l'autobus c'est comme l'automobile».

Elle signale aussi que de nombreux étudiants de l'extérieur rentrent à Sherbrooke le dimanche soir

et ont besoin de transport en commun pour gagner leur logis.

«On est contre le fait de couper la clientèle qu'on a, surtout celle des travailleurs, c'est une clientèle fidèle», dit la présidente du syndicat.

«S'il y a une clientèle qu'il faut aller chercher, c'est bien celle des travailleurs. Par exemple chez ABB, on est capable d'aller les monter à 16h00, mais pas à minuit, ils font quoi ces gars là?», demande Mme Bibeau.

Celle-ci donne aussi l'exemple de certains employés du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) qui peuvent se rendre à leur quart de travail de 16h00 par autobus, mais se retrouvent coincés au centre-ville de Sher-

brooke lors de leur retour à minuit, faute de correspondance.

Mme Bibeau indique que le syndicat entend «dénoncer ce plan au moment jugé opportun» et attend la position du conseil d'administration de la CMTS, qui se réunit jeudi.

Le président de la CMTS, Jean Perrault, reconnaît qu'il y a un travail qui se fait, mais affirme que rien n'est encore coulé dans le béton au sujet des heures de service.

«Il y a différentes hypothèses à l'étude pour améliorer l'achalandage aux heures où les gens sont le plus susceptibles de prendre l'autobus. Ils (le syndicat) avaient à faire des vérifications en assemblée», ajoute-t-il.

La ligne Saint-François traversera le centre-ville

Les 26 pylônes érigés en juillet

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les Sherbrookoïses et Sherbrookoïses verront s'élever d'ici la mi-juillet les pylônes de la future ligne électrique de 120 kilovolts d'Hydro-Sherbrooke, dont l'entrée en service est prévue pour la mi-septembre.

Le tracé de 4,2 kilomètres comportera 26 pylônes tubulaires le long de la rive est de la rivière Saint-François et de la voie ferrée du Canadien national, indique le chef de la division des projets techniques à Hydro-Sherbrooke, Jean-Guy Thibodeau.

La ligne partira de l'actuel poste Saint-François, près des limites de Fleurimont, pour suivre grosso modo le boulevard Saint-François et traverser la rivière à la hauteur de Mena'sen. Elle longera ensuite la voie ferrée du Canadien national jusqu'au futur poste Galt, situé au sud de Terrasse Galt.

Les travaux ont débuté en mars par l'émondeage des arbres et ar-

bustes le long du tracé et, depuis quelques semaines, les employés de la firme Arno Construction, de Trois-Rivières, effectuent les préparatifs en vue des travaux de forage pour l'ancrage des bases des pylônes.

Celles-ci devraient être en place pour la fin de juin, alors que commencera l'installation des pylônes, dit M. Thibodeau.

Les pylônes, fabriqués par la firme Blackburn Canada, sont livrés en deux sections chacun. Leur hauteur varie de 22 à 25 mètres, «mais, quelques-uns auront jusqu'à 31 mètres de hauteur pour traverser le viaduc Terrill et la rue Galt», signale-t-il.

L'installation des conducteurs (fabriqués par Philips) doit débuter vers la fin de juin et se poursuivre jusqu'à la mi-août.

La future ligne électrique de 120 kilovolts est une ligne bi-terme: elle servira à transporter l'énergie de l'ancienne ligne électrique de 46 000 volts qui sera démantelée et à acheminer l'énergie de la ligne de 120 kilovolts du poste Saint-François au futur poste Galt.



Ces pylônes près de la rivière Saint-François seront remplacés par d'autres d'une hauteur pouvant atteindre 31 mètres.

«Elle va nous permettre d'augmenter notre disponibilité d'énergie au centre-ville», souligne M. Thibodeau.

L'aménagement du terrain pour le futur poste Galt, près des Terrasses Galt, est commencé, mais le poste comme tel ne sera pas en service avant le 1er mars 1994.

«Il sera terminé pour la fin de l'année, mais ensuite on a deux

mois de tests», explique le chef de la section des projets techniques.

Le coût global du projet d'Hydro-Sherbrooke est de près de 15 millions \$, ce qui comprend les études environnementales, les études préliminaires, l'ingénierie, les achats de terrains et, évidemment, le matériel.

Le projet, dévoilé à l'été 1991, avait été contesté par un groupe de citoyens, le Regroupement pour

une architecture et un environnement de qualité (RAEQ), en raison principalement de son impact visuel et environnemental.

Le RAEQ a réclamé en vain qu'Hydro-Sherbrooke enfouisse la partie de la ligne passant par le centre-ville, ce qui, au dire des responsables du projet, aurait entraîné des coûts supplémentaires de 6 millions \$.

Trois jours de jazz, rock et musique classique

Sherbrooke vibre cette année encore au rythme du Festival des harmonies: 6000 musiciens envahiront l'Université

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La ville de Sherbrooke vibrera à nouveau cette année au son du jazz, de la musique classique et même du rock lorsqu'elle accueillera du 20 au 23 mai près de 6000

musiciens dans le cadre du 64e Festival des harmonies du Québec.

«L'événement a deux objectifs: c'est d'abord de permettre aux jeunes musiciens de se rencontrer (la majorité ont moins de 18 ans) et de permettre à la population d'entendre les harmonies, dont la musique va du classique, au jazz et au rock»,

a expliqué hier en conférence de presse le président de la Fédération des harmonies du Québec, Pierre Mailhot.

«Le Festival des harmonies c'est différent des fanfares. Les groupes d'harmonies sont voués aux concerts et aux spectacles», précise-t-il.

Cette grande fête de la musique,

qui se déroule pour la sixième année consécutive à Sherbrooke, bénéficie notamment du soutien de la Ville de Sherbrooke, du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie et la Société de développement culturel de la région sherbrookoïse (SDRS culture), de même que d'une armée de personnes bénévoles, sans compter les commanditaires.

Des ensembles d'une soixantaine de villes de la province se donnent rendez-vous à Sherbrooke pour l'occasion.

L'événement, dont les retombées économiques directes sont évaluées à 750 000 \$, a lieu sur le campus de l'Université de Sherbrooke.

L'an dernier, 16 000 personnes ont circulé chaque jour sur le campus universitaire dans le cadre de cet événement.

Le président d'honneur du Festival, le député de Sherbrooke André J. Hamel, a réitéré son attachement à cette rencontre «de jeunes qui ont soif de dépassement».

Il a du même coup annoncé qu'outre l'aide statutaire du gouvernement du Québec, il fera part le

20 mai du montant qu'il aura réussi à amasser auprès de ses collègues de l'Assemblée nationale pour aider encore davantage cet événement.

Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, a pour sa part souligné les «retombées en terme de formation musicale» de cette rencontre et le fait que la musique «inculque aux jeunes une discipline personnelle».

«C'est là, a-t-il dit, un puissant outil anti-décalage».

Le président du comité organisateur, Bruno Bisson, a de son côté annoncé que la Fédération des harmonies du Québec a approuvé le plan de développement du Festival proposé par la SDRS culture, ce qui laisse présager «que l'assemblée générale entérine le tout», de sorte que le Festival pourrait fort bien demeurer à Sherbrooke jusqu'en 1996.

Ce plan comporte entre autres la mise en place d'une structure permanente, un forfait hébergement pour les musiciens et leurs familles, ainsi qu'un concept d'expo-musique durant le Festival.

La participation au Festival des harmonies croît constamment: passant de moins de 3000 musiciens et accompagnateurs, en 1987, à plus de 6000 cette année.



Des musiciens ont donné hier un aperçu du Festival des harmonies.

Des groupes communautaires invitent la population à réfléchir en cette Semaine de la personne assistée sociale

Pour que cesse la «chasse aux sorcières»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Un assisté social peut travailler et toucher quand même des prestations. Il peut aussi, à cause de ce travail ou d'une autre obligation, comme n'importe qui d'ailleurs, ne pas avoir le temps de passer à la caisse pour changer son chèque.

C'est pourquoi, expliquent des porte-parole de divers organismes dont Diane Denault, du Groupe d'action pour le respect des droits sociaux (GARDS), il faut toujours savoir dépasser les premières impressions - façonnées par les sempiternels préjugés -, avant de condamner un assisté social et de faire rejaillir l'opprobre sur l'ensemble de cette classe sociale.

Il existe plusieurs programmes d'employabilité en vertu desquels des assistés sociaux travailleront toute la semaine, pour un salaire de quelques sous de l'heure, et toucheront quand même des prestations, rappelle Mme Denault.

«Il faut donc réserver son jugement avant de le dénoncer lorsqu'on apprend qu'un tel travaille à tel endroit et continue de recevoir des prestations...»

Tenter de vaincre les préjugés et de mieux faire connaître le sort des assistés sociaux est justement au coeur de la présente semaine. Depuis dimanche jusqu'à samedi, les Québécois sont invités à prendre part à la Semaine de la personne assistée sociale. À Sherbrooke, l'événement sera souligné de façon particulière, jeudi après-midi et jeudi soir. En après-midi, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception,

boulevard Alexandre, les assistés sociaux sont invités à participer à divers ateliers d'informations et d'échanges. Un souper et une soirée avec orchestre viendront compléter la journée.

Vaincre les préjugés n'est pas chose facile, signale Ghislaine Beaulieu, porte-parole de l'ACEF. «Pourtant, on devrait se souvenir que les deux tiers des demandes de prestations d'aide sociale, au cours des deux dernières années, ont été formulées par des gens qui ont perdu leur emploi, ont épuisé toutes leurs prestations de chômage et toutes leurs autres ressources avant de frapper à cette porte... C'est des gens épuisés par cette longue lutte et découragés qui viennent grossir les rangs de ceux qui vivent quotidiennement l'humiliation...»

Représentant du Service diocésain de pastorale sociale, Jacques

Lebel exprime le souhait que les paroisses soient davantage présentes aux différents groupes qui luttent pour la dignité des personnes. Les paroisses doivent aussi travailler les deux aspects du problème: le dépannage et la lutte à la transformation. «Il faut questionner les causes du chômage et de l'aide sociale et chercher les solutions.»

À la Chaudronnée, Mario Mercier rêve du jour où il n'y aura plus deux morales en ce monde, l'une pour les assistés sociaux et la seconde, pour tous les autres. «C'est souvent curieux la chasse aux sorcières contre les assistés sociaux qui essaient d'aller chercher des sous ou quelques dollars supplémentaires alors qu'on attire beaucoup moins l'attention sur combien enlèvent les particuliers et les employeurs qui les ont fait travailler au noir...»

Une occasion de célébrer, cette Semaine nationale de la personne assistée sociale... malgré tout?

Oui, répond Mme Denault. Et ce, même si l'aide sociale n'offre aucun prétexte à la fête. Même si les documents internes du ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, mis à jour par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, n'ont rien de réjouissant.

Selon ces documents, le ministère, dans l'effort de compressions budgétaires auquel participent tous les ministères, s'apprêterait à couper 148 millions \$, dont 60 millions \$ en réduisant encore davantage les barèmes, 30 millions \$ en augmentant les contrôles et 18 millions en réduisant l'accès aux mesures d'employabilité.



L'offre de financement de 5,8% pour 48 mois* se termine le 31 mai 1993.

Votre très sympathique concessionnaire Nissan a décidé de faire durer le plaisir.
Mais pas pour longtemps. L'offre de financement s'appliquant sur les nouveaux modèles
Nissan 1993 se termine très bientôt. Heureusement, si les offres s'envolent,
l'Engagement Satisfaction Nissan, lui, demeure avec :

- une garantie de 6 ans ou 100 000 km sur les principales composantes,
- une garantie de 6 ans ou 100 000 km sur le dispositif antipollution,
- une garantie de 6 ans sans limite de kilométrage contre les perforations causées par la rouille,
- l'Assistance-dépannage pendant 3 ans,
- le Service de planification des voyages pendant 3 ans
- et l'Assistance téléphonique sans frais 24 heures.

Passez sans plus tarder chez votre très sympathique concessionnaire Nissan.
Il n'a pas fini de vous épater.

SHERBROOKE NISSAN
4280, boul. Bourque
Rock Forest
823-8008

Votre *très* sympathique
concessionnaire



NISSAN MAGOG
427, boul. Bourque
Omerville
843-8145

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité.
* Sujet à l'approbation du crédit par NCF. Cette offre est d'une durée limitée et ne comprend pas les modèles 300ZX, Quest et Pathfinder.

54821

L'expérience prend place à Huntingville en collaboration avec l'usine d'épuration de Rock Forest

Des boues d'eaux usées sur une terre cultivable

Huntingville (YR)

Quelque 160 mètres cubes de boues sous forme liquide provenant de l'usine d'épuration des eaux usées

La centrale des pompiers déménage à nouveau

Retour en arrière de trois ans et demi...

Sherbrooke

Le Service de protection contre le feu de Sherbrooke a récupéré ses opérateurs et sa centrale de communications et les ont rapatriés à la caserne no 1, rue Terrill, dans le quartier est.

Depuis le 17 décembre 1989, moment où les pompiers avaient quitté la vieille caserne 1 de la rue Marquette (démolie depuis pour faire place à la bibliothèque Éva-Sénécal), et voisine du quartier général de la Police municipale, les autorités avaient convenu d'aménager la centrale de communications des pompiers à même la centrale de la police.

Près de trois ans et demi plus tard, on s'est rendu compte que l'expérience n'était pas concluante puisqu'au début du mois de mai, les opérateurs et la centrale ont réintégré leur vrai domicile.

Il faut dire qu'à l'époque, la définition ou l'idée que l'on se faisait du 9-1-1 favorisait le regroupement des communications des services de protection. La technologie d'aujourd'hui a prouvé que ce n'était pas nécessaire. De plus, on pressentait une volonté plus marquée dans la régionalisation des services de protection et la fusion des communications semblait souhaitable pour ne pas dire inévitable. Enfin, comme tout bon administrateur, les autorités du temps espéraient remplacer les policiers-opérateurs et les pompiers-opérateurs par des civils. Ce souhait ne s'est pas réalisé.

C'est plus productif

Si l'expérience n'a pas été concluante, il y avait quand même d'autres raisons pour motiver ce rapatriement.

C'est ce que La Tribune a appris quand, lors de ses visites régulières à la caserne de la rue Terrill, elle est arrivée nez à nez avec l'opérateur.

Elle a donc interrogé à ce sujet le directeur Jacques Denault, du Service de protection contre le feu de Sherbrooke, pour apprendre que des raisons de productivité et de communications plus étroites lors des interventions ont également joué dans la décision.

«Les opérateurs se trouvaient

de Rock Forest ont été répandues hier dans deux champs de la ferme de M. Réal Rancourt, ex-député de la circonscription électorale de Saint-François, dans le cadre d'une démonstration.

M. Jean Vigneux, de Rock Forest, responsable du projet expérimental mené conjointement par la ville de Rock Forest et la firme de consultants Serrener, a expliqué que l'expérience allait sûrement se répéter ailleurs, au cours de l'année. Les

boues aérobies, c'est-à-dire traitées par aération, ont été répandues selon des dosages différents sur trois terrains de la ferme Rancourt, totalisant une superficie de trois hectares.

Pour pouvoir comparer

La terre à fertiliser a été divisée en trois parties sensiblement de même dimension.

Sur une première partie du lot, les boues n'ont pas été utilisées et l'on a fait appel à des engrais traditionnels pour fertiliser le sol. Sur la surface de la deuxième parcelle de terrain, 40 mètres cubes de boues à l'hectare ont été répandues, alors que le dosage était de 80 mètres cubes à l'hectare sur la troisième et

dernière parcelle. Il sera ainsi possible de comparer l'efficacité des boues d'épuration prétraitées comme engrais.

L'opération d'épandage s'est poursuivie jusqu'à près de 19h hier. La ferme de M. Réal Rancourt est située sur le chemin Mitchell, à Huntingville. Les boues utilisées ont été recueillies entre janvier et avril 1993 à la station d'épuration des eaux usées de Rock Forest.



Téléphoto par Steven Bell

passablement loin de nous. Comme ils sont là, tout près, on pourra leur fournir du travail clérical. De plus, les plans d'intervention et l'agrandissement du territoire nécessitent une communication de tous les instants et on croit que le rapatriement de la centrale assurera ce lien étroit. Enfin, nous sommes à finaliser l'achat des logiciels pour informations tout ce qui touche les appels», a expliqué M. Denault.

La récupération des opérateurs et de la centrale a reçu un accueil unanime et chaleureux de la part des membres du Service.

Après trois ans et demi d'exil au quartier général de la Police municipale de Sherbrooke, la centrale de communications du Service de protection contre le feu ont réintégré la caserne 1. Sur la photo, l'opérateur Gaston Villeneuve dans son nouvel environnement.

ERRATUM

Dans les annonces de Mont-Orford Auto parues les 8 et 10 mai dans le journal La Tribune, le prix annoncé pour la **Golf 1993** aurait dû se lire **210\$/mois** au lieu de 199\$/mois.

Nous nous excusons auprès de la clientèle de Mont-Orford Auto.

Mont-Orford Auto

617, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE (819) 843-3368

53746

J'appelle chez-nous pour rien. Trente fois par mois.

Abonnez-vous à Bell Mobilité Cellulaire pour une période de 36 mois avant le 30 juin 1993 et obtenez 3 mois gratuits de l'option Chez-soi: faites des appels d'une durée illimitée vers votre résidence jusqu'à 30 fois par mois.



En plus de l'option Chez-soi, obtenez gratuitement: 3 mois d'accès au Centre de messages • 3 mois de Facturation détaillée • 3 mois de Week-end illimité.

Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Frais d'interurbain et d'abonnés itinérants non-inclus. Taxes en sus. Miles AIR MILES offerts aux abonnés des Services Or et Platine de Bell Mobilité Cellulaire seulement. AIR MILES International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire inc. - usager inscrit.



Bell Mobilité
Enfin libre

CENTRE CELLULAIRE PLUS
Sherbrooke
Cellulaire L. Flamand inc.
Tel.: (819) 823-9994

AGENTS AUTORISÉS
Sherbrooke
Audiotec
Tel.: (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tel.: (819) 563-7992

CORRECTIONS EATON

Cahier «Célébration Canadienne» encarté dans La Tribune, le mardi 11 mai 1993.

Page couverture: A- Four mural Viking Eaton de 27 po, modèle REW011, offert sur commande seulement.

Page 3: G- Réfrigérateur sans givre Viking Eaton, modèle RF1316, on devrait lire: 1 oeufrier.

J- Réfrigérateur sans givre Viking Eaton de 18 pi cu., modèle RF183, offert sur commande.

Page 4: G- Congélateur vertical Viking Eaton de 15,2 pi cu., on devrait lire: modèle FV1574.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

53580

53807

Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

La Régie doit régir

Jacques PRONOVOST

La Régie régionale de la santé et des services sociaux a remplacé l'ancien Conseil régional, le CRSSS, et obtiendra bientôt plus de pouvoirs dans l'organisation des services pour l'ensemble de la région. C'est à elle que le ministère confiera maintenant plus de 350 millions \$ à répartir selon les besoins.

Il faut espérer que cette décentralisation permettra une vision plus claire et plus proche des réalités, et un contrôle plus efficace. Que le Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul ait pu laisser s'accumuler un déficit de 4,7 millions \$ révèle aussi le manque de vérification de l'organisme régional de coordination des services de santé à la population.

Cela cache également certains vices du système actuel. Les hôpitaux du Québec sont encore trop préoccupés à sauvegarder tous leurs champs d'action, sans égard aux nouvelles demandes ou aux nouvelles règles du jeu. Là comme ailleurs, l'évolution commande des changements. Les guerres de clocher provoquent souvent des dédoublements inopportuns. Trop souvent ils ne servent pas à garantir la qualité des soins mais à protéger des emplois spécialisés ou une vocation soutenue artificiellement.

La Régie régionale devra voir à ce que seule compte la qualité des soins dans une saine gestion administrative qui évitera ces chevauchements inadéquats. Dans le cas de Saint-Vincent-de-Paul, il semble que le dossier de cet ordre soit celui de l'ophtalmologie. Le CHUS offre ce même service spécialisé.

La Régie devra cependant aussi être assez clairvoyante pour aider les centres hospitaliers à apporter les correctifs nécessaires avant que certaines situations s'enveniment. Toujours dans le cas de Saint-Vincent-de-Paul, il est de notoriété publique que les déficits ne viennent pas de dépenses folles. Il a fallu régler des problèmes dus à la vétusté des lieux. Le malheur fut de ne pas avoir planifié suffisamment les correctifs dans les budgets antérieurs.

La Régie régionale n'a pas à administrer tous les établissements. Ils ont des conseils d'administration autonomes. Mais comme répondant régional face au gouvernement québécois, elle aura à comprendre, prévoir et planifier avec les établissements les conditions qui permettront à la région d'avoir des services de qualité... sans se dédoubler et sans rogner sur l'amélioration constante du patrimoine.

Le budget régional des hôpitaux est de 250 millions \$; celui des centres d'accueil de près de 70 millions \$; celui des CLSC de la région de 22 millions \$; et celui des services sociaux de près de 10 millions \$. Une planification régionale suivie et rigoureuse s'impose. Pour bien gérer quantitativement, mais aussi qualitativement.

Domtar et l'environnement

Roch BILODEAU

L'industrie des pâtes et papiers n'a jamais eu bonne réputation en matière environnementale; elle est encore considérée par plusieurs comme l'un des pires pollueurs. Alors, il faudra peut-être que l'on révise les idées reçues: Domtar, de Windsor, vient de se voir décerner un prix d'excellence par la Fondation québécoise en environnement de l'Estrie.

Le principe qui guide maintenant les opérations de Domtar n'a rien de bien compliqué. Comme le rapportait hier la journaliste Jacynthe Nadeau, il s'agit d'un programme axé sur la réduction, le recyclage et la réutilisation des rebuts. Simple, mais fondamental: limiter le gaspillage et la pollution au strict minimum par une utilisation maximale des ressources.

Pourquoi ce virage chez Domtar?

Question d'image? Peut-être en partie. Et cela ne ferait que prouver que les entreprises deviennent de plus en plus sensibles aux préoccupations de la population.

Mais si Domtar accorde aujourd'hui tant d'importance à l'environnement, c'est fort probablement parce qu'elle croit aussi y trouver son propre profit. Pour le moment, les nouvelles pratiques ont peut-être comme effet d'augmenter les coûts de fonctionnement. À plus long terme, toutefois, les mesures de recyclage et de réutilisation devraient servir directement les besoins de l'entreprise. Or, cette concordance entre l'économie et l'écologie est tout à fait essentielle.

Les meilleures solutions aux problèmes environnementaux sont celles qui correspondent de plus près aux intérêts de nos industries; tout simplement parce qu'elles ne reposent pas sur une idéologie ou la volonté parfois douteuse des politiciens, mais plutôt sur une motivation concrète et pragmatique. En réalité, l'idéal serait que le redressement environnemental devienne source de profits pour le secteur privé; voilà ce qui assurerait vraiment le développement durable.

L'usine de Windsor, comme d'autres semblables, a encore beaucoup à faire; la grave question des effluents demeure presque entière. Il n'existe peut-être pas une solution financièrement rentable à tous les types de problèmes environnementaux. Mais le virage de Domtar est certainement un exemple encourageant.



«Malheur, je voulais lui annoncer qu'il avait droit à un remboursement!»

TRIBUNE LIBRE

Atteinte à la vie privée

Êtes-vous inscrit au centre de location vidéo Vidéotron? Si oui, vous en avez déjà trop dit et donné trop d'information pour une banale location de vidéo. Si non, vous êtes soit un chanceux, soit une personne qui a refusé de se «désabonner» pour la location d'un vidéo.

Pour s'inscrire à ce centre vidéo, vous devez donner vos pièces d'identité telles que numéros de carte de crédit et du permis de conduire et une autre carte (assurance-maladie, etc.). Non seulement devez-vous donner votre numéro de Visa et/ou MasterCard, mais si vous n'avez pas l'une de ces cartes, vous n'avez droit qu'à la location de deux films à la fois (la confiance règne!).

C'est de la discrimination tout simplement inacceptable. Mais laissez-moi vous raconter mon aventure récente. Mon épouse et moi, nous nous présentons au centre pour louer trois films; suite à de longues recherches, nous arrêtons notre choix et nous nous présentons au comptoir pour payer la location. Pendant notre attente, un jeune homme devant nous se fait dire d'avertir son père de présenter sa carte de crédit la prochaine fois car l'ordinateur montre que sa carte est expirée (notez bien que cette carte n'a été donnée que pour référence seulement).

Quand arrive notre tour, la jeune fille, très gentille et avec un plus grand sourire plein de naïveté, nous demande de présenter une pièce d'identité parce que je n'ai pas ma carte de Vidéotron sur moi. Jusque là ça va bien, je présente mon permis de conduire qu'elle regarde et finalement approuve après consultation avec la gérante au téléphone. Alors qu'elle continue de vérifier mon dossier dans son fichier informatique, elle me demande de voir à nouveau mon permis de conduire parce que le fichier informatique révèle que mon permis a expiré et elle veut savoir si le permis que je lui ai présenté est un permis renouvelé.

Considérant que c'est une atteinte à ma vie privée, mon épouse lui remet les trois films sur le champ et moi, je lui demande d'annuler mon adhésion au club Vidéotron. Et nous nous rendons chez un concurrent plus respectueux de la vie privée où nous louons trois films sans problème.

C'est inconcevable, un club vidéo qui vous demande et vous rappelle que vos cartes de crédit et votre permis de conduire sont expirés. Est-ce que ces informations servent de références ou de garantie? Je comprends qu'un club demande un minimum d'information pour retracer les films loués en cas de perte ou vol, mais ça ne devrait pas aller plus loin.

De plus en plus, on vous demande une foule de renseignements pour toutes sortes de raisons, mais cette intrusion dans la vie privée est insidieuse et les consommateurs devraient refuser et faire part au commerce des raisons de leur refus.

Quoi, pas bilingue?...

J'ai peine à comprendre la nomination de Pierre Deland à la direction générale de la SDERS.

Il est évident que M. Deland est chargé d'expériences dans le développement économique ayant eu des postes importants dans ce secteur loin des frontières américaines.

Les Cantons de l'Est, la région la plus bilingue au Canada, aura à son service un directeur général qui, à son avertissement, est unilingue. Il a comme ressource un réseau personnel de contacts administratifs unilingue alors qu'il a comme objectifs les marchés américain et mexicain.

J'invite les citoyens à écrire à Vidéotron afin que cette compagnie change sa politique. Sinon, qu'ils annulent leur inscription à ce club vidéo qui n'a aucun respect pour la vie privée.

Nous sommes de plus en plus «fichés» dans toutes sortes d'organisations qui n'ont absolument pas besoin de renseignements aussi personnels ou qui ne sont pas du tout justifiées de le faire. La location de films ne devrait pas demander plus qu'une bonne référence sur présentation de cartes normalement reconnues. Imaginez-vous qu'on vous demande moins de références pour un achat où vous payez avec un chèque personnel pour des montants beaucoup plus importants.

Consommateurs, réveillons-nous! Parce que bientôt nous serons «fichés» partout sans savoir ce que ces gens feront de cette information... Et je suis commerçant!

Armand Paré

Comment pourra-t-il agrandir son «précieux réseau» vers le Canada anglais, les États-Unis et le Mexique alors qu'il devra confier à des subalternes bilingues ses dossiers américains et mexicains? La langue internationale du «business» est l'anglais même pour nous. Comme pour les grands de ce monde, la SDERS devra-t-elle lui fournir un interprète polyglotte lors de ces déplacements aux USA et au Mexique?

Un citoyen perplexe, Gilles Boulanger

Une expression à bannir

L'arrivée du printemps est toujours saluée, chez nous, par les populaires «parties de sucres» où l'on se paie de bons gueuletons à la canadienne couronnés par la dégustation de la tige d'érable sur la neige. Ah! oui, il y a aussi les bonnes grillades de lard, improprement désignées sur le menu comme «oreilles de crisses».

Or, le mot «crisse» n'existe pas en tant que nom, dans la langue française. On le trouve seulement comme verbe dans des expressions comme, par exemple: «La neige crisse sous les pas». Le verbe «crisser» exprime alors ce bruit particulier que, par grands froids, produisent le frottement des pieds ou le glissement des traîneaux sur la neige durcie. On voit donc que l'expression «oreilles de crisses» ne rime à rien, à moins que...

Disons tout de suite, sans porter aucun jugement, que bien des gens emploient cette expression tout bonnement, sans la moindre arrière-pensée, parce qu'ils ont malheureusement entendu désigner ainsi les grillades de lard et qu'ils ne réfléchissent pas à la malséance de cette expression, du point de vue phonétique. On ne saurait les en blâmer, à moins que...

À moins qu'ils réalisent l'origine blasphématoire de cette expression (ne soyons pas naïfs), expression qui allie le ridicule à la profanation du nom du Christ. Il est inconcevable que telle expression outrageuse ait pu se généraliser ainsi en milieu chrétien, au point d'être considérée comme banale!

Une réaction s'impose et il appartient à tous les croyants sincères d'user de leur influence pour bannir cette expression du vocabulaire québécois.

Si tous les chrétiens respectueux du nom du Christ faisaient savoir aux personnes responsables que cette expression les blesse dans leurs croyances, le changement s'opérerait rapidement. Pensons-y!

Pour l'amour du Christ ressuscité

Paul-E. Touchette

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur

Véronique Tremblay
Directrice adjointe

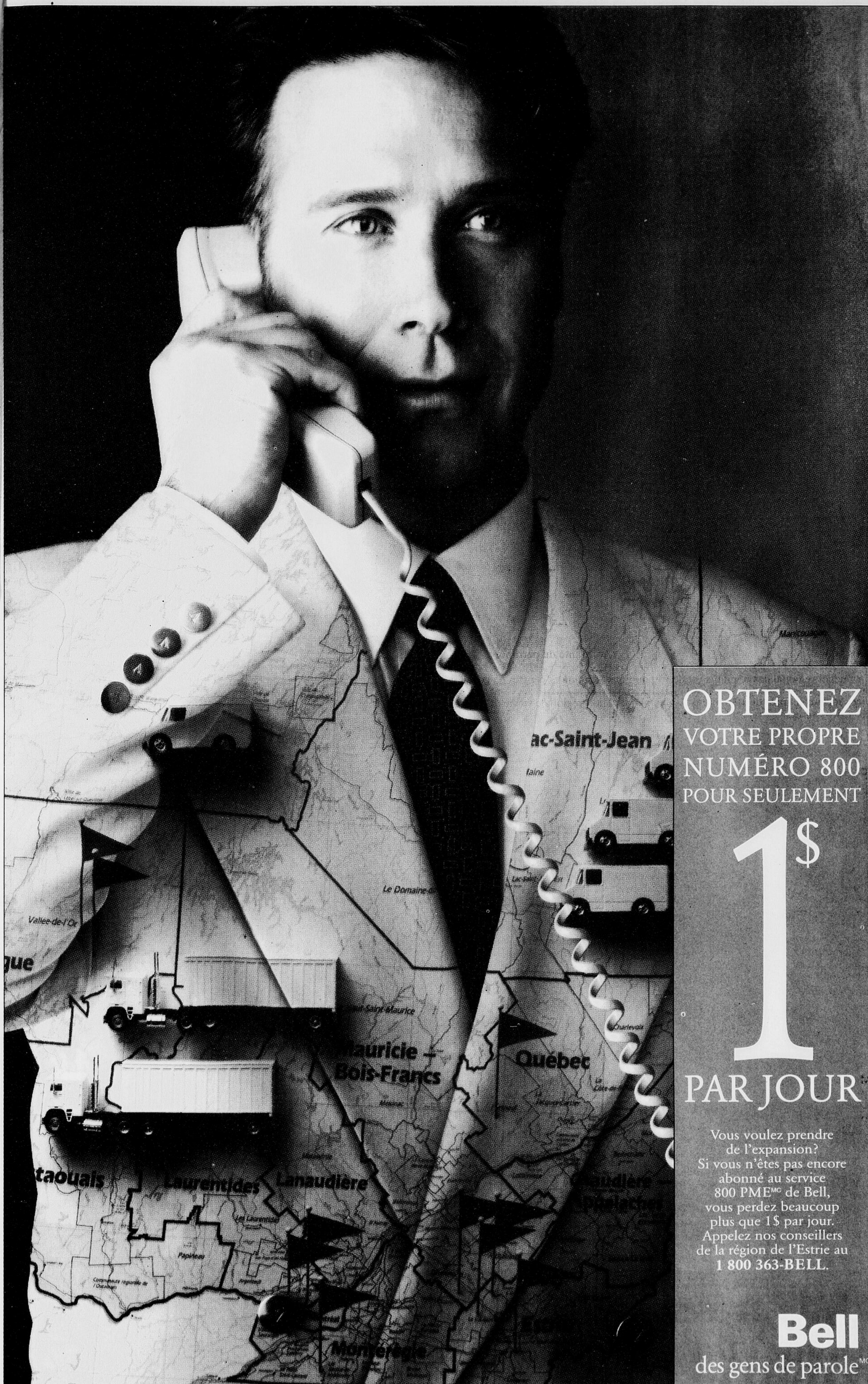
PRODUCTION
Daniel Gauthier
Directeur

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur

André Casteau
Adjoint au directeur



OBTENEZ
VOTRE PROPRE
NUMÉRO 800
POUR SEULEMENT

1\$

PAR JOUR

Vous voulez prendre
de l'expansion?
Si vous n'êtes pas encore
abonné au service
800 PME^{MC} de Bell,
vous perdez beaucoup
plus que 1\$ par jour.
Appelez nos conseillers
de la région de l'Estrie au
1 800 363-BELL.

Bell
des gens de parole^{MC}

Le jeune père peut ramener sa fillette en France

Le verdict de la Cour supérieure ajoute une autre page à cette histoire rocambolesque

Pierre MAILHOT

Arthabaska

C'est avec un soupir de soulagement qu'un père de nationalité française, accusé de l'enlèvement de sa petite fille de 15 mois (accusation pour laquelle il a été blanchi), a appris qu'il pourra la garder en permanence chez lui à Angers, en France.

Tel est le verdict rendu sur le

banc par les juges Louis Lebel, Christine Tourigny et Maurice Fish de la Cour supérieure dans cet éprouvé dossier, qui remonte au 2 février 1992. Ainsi, la petite fille de 15 mois demeurera en permanence en France. Si la mère veut avoir des droits d'accès à son enfant ou même la garde de son enfant, elle devra se rendre à Angers, en France, pour présenter ses requêtes.

Cour d'appel

Dans cette rocambolesque histoire,

la juge Christine Tourigny, de la Cour d'appel du Québec, avait rejeté le 11 mars dernier la requête de Me Jean Lassonde, de Victoriaville, requête demandant la suspension de l'exécution du jugement rendu le 5 mars dernier par le juge Jacques Philippon de la Cour supérieure qui recommandait le retour de l'enfant au père en France. A la suite de sa décision du 11 mars dernier, la juge Christine Tourigny a néanmoins permis l'appel du jugement au fond par voie accélérée.

Dans leur jugement verbal, les juges ont indiqué qu'ils ne pouvaient retracer dans le jugement du juge Jacques Philippon des erreurs de droit. Les trois juges ont également mentionné qu'il était de la juridiction de ce juge d'évaluer la crédibilité des témoins. Ils ont finalement souligné que leur Cour ne pouvait intervenir pour modifier le jugement du juge Jacques Philippon en première instance.

Les juges Lebel, Tourigny et

Fish ont par ailleurs signalé que la convention de LaHaye doit être interprétée très restrictivement. Selon eux, on ne doit pas croire au Québec qu'on peut appliquer facilement les critères du Code civil en matière familiale ou la jurisprudence du Québec concernant la garde des enfants en raison de cette convention. Ils ajoutent qu'une vingtaine de pays ont adhéré à cette entente internationale et que les tribunaux doivent intervenir le moins possible concernant l'application et l'interprétation de cette loi.

nalité française, arrivé au Québec le 7 février dernier, enlève cinq jours plus tard sa petite fille qui résidait chez ses beaux-parents à Saint-Albert, près de Victoriaville.

Aidé de son beau-frère, il s'enfuit dans la région de Burlington. Quelques jours plus tard, le jeune homme et sa petite fille, accompagnés de son beau-frère, sont arrêtés aux douanes américaines à leur retour au Canada et remis entre les mains de la Sûreté du Québec.

Il faut aussi souligner dans cette affaire que la jeune mère avait quitté la France le 2 février dernier avec sa petite fille pour retourner chez ses parents à Saint-Albert et ce, sans en aviser son époux.

Événements

Dans ce dossier aux multiples rebondissements, le père, de natio-

La réforme remettra à l'honneur des valeurs éprouvées, assure Lucienne Robillard

Gilles DALLAIRE

Canton de Magog

Amour du travail bien fait, prise de conscience de la nécessité de l'effort, sens du partage et de l'entraide, désir de dépassement, reconnaissance de l'existence d'une relation entre les responsabilités et les droits.

Telles sont les valeurs éprouvées que la ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, souhaite voir remises à l'honneur par le renouveau de l'enseignement collégial qu'elle parraine.

«Ce renouveau est axé à la fois sur la réussite des études, la qualité de la formation et la crédibilité des diplômés émis par les collèges», a expliqué hier Mme Robillard qui prenait la parole à un

cocktail-bénéfice tenu à Canton de Magog dans le cadre de la campagne annuelle de financement du Parti libéral du Québec dans Orford.

Selon elle, le collège a encore sa raison d'être et il est accessible comme il l'était il y a 25 ans mais la persévérance des étudiants qui le fréquentent et surtout leur taux de diplomation ne sont pas ce qu'ils devraient être et des changements majeurs doivent lui être apportés.

«Le taux de diplomation de l'école secondaire qui est de 60 pour cent doit passer à 70 pour cent et celui du collège qui est de 36 pour cent doit passer à 60 pour cent si nous voulons bâtir une société ajoutant à sa valeur par la connaissance et former la main-d'œuvre dont le Québec a besoin pour relever le défi de la concurrence», a souligné Mme Robillard.

Selon elle, l'enseignement collégial doit pour cela se donner de nouveaux objectifs, sortir du cadre étroit des disciplines, aller vers des thématiques, embrasser des champs de connaissances et viser à former autant de techniciens que de professionnels.

Elle s'est dite d'avis que toutes les composantes du collège souhaitent que l'enseignement collégial réponde adéquatement aux attentes que la société a envers lui et elle a affirmé ne pas douter un seul instant de leur volonté de prendre tous les moyens dont elles disposent pour que ces attentes soient comblées.

Photo La Tribune par Gilles Dallaire
Avant de s'adresser aux militants libéraux d'Orford, la ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, a rencontré au Centre Pie-XII des étudiants qui reprennent leurs études.



Travaux sur la route 112 à la hauteur d'Eastman

Eastman (YR)

Des travaux de construction d'un réseau d'égout et d'acqueduc ont été amorcés hier, sur la route 112, à Eastman, entre le pont de la rivière Missisquoi et l'intersection des routes 112 et 245.

Transports Québec et les autorités municipales du village d'Eastman invitent les automobilistes à se montrer prudents et à suivre attentivement les prescriptions de la signalisation orange. Les travaux qui se termineront le 30 juin prochain

se dérouleront entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi.

Durant cette période de travaux, une voie sera toujours ouverte à la circulation, avec alternance dans chacune des deux directions. Il est toutefois recommandé aux automobilistes circulant entre Magog et Stukely-Sud d'emprunter l'autoroute 10 durant cette période.

Les travaux, qui nécessitent un investissement totalisant 1 050 000 \$, ont été confiés à l'entrepreneur TGC Inc.

La date du 13 juin retenue pour un éventuel scrutin

Sainte-Catherine-de-Hatley

La tenue d'un scrutin complémentaire sera peut-être nécessaire pour combler un poste de conseiller municipal devenu vacant à Sainte-Catherine-de-Hatley à la suite de la démission de son titulaire, M. Robert Beaudette.

Si tel devait être le cas, le scrutin serait tenu le 13 juin. La période de déclaration de candidature prendra fin le 21 mai, à 16 h 30.

M. Beaudette qui représentait les électeurs du district 4 avait été élu en novembre 1989 à la faveur d'un scrutin complémentaire et réélu en novembre dernier. Il a démissionné pour des raisons personnelles qu'il a refusé de dévoiler.

EAU POTABLE

Sainte-Edwidge

L'avis d'ébullition imposé par la municipalité de Ste-Edwidge la semaine dernière est levé.

Les derniers résultats des échantillons puisés dans le réseau municipal d'acqueduc indiquent que les coliformes ont disparu. L'eau est maintenant propre à la consommation, et il n'est donc plus nécessaire de la faire bouillir avant de la boire.

Bury

L'avis d'ébullition décrété il y a quelques jours par la municipalité de Bury est maintenant levé.

Les citoyens peuvent donc consommer l'eau du robinet sans pour autant la faire bouillir. Les coliformes décelés dans le réseau municipal d'acqueduc sont disparus, du moins en quantité suffisante pour permettre une consommation dénuée de risques.

MAZDA VOUS OFFRE LE SYSTÈME DE CLIMATISATION

OU UN RABAIS ÉQUIVALENT JUSQU'À 2 100 \$.*

Prenez ça «cool»... prenez l'air. Dès maintenant, Mazda vous

offre un système de climatisation pour l'amusante 323 et la

spacieuse **Protégé**; pour la sportive

et raffinée **MX-6 Mystère**; pour

l'élégante **626 Cronos**; pour la

camionnette importée la plus vendue au Canada et pour

la familiale **MPV**. Ceci, en plus du fait que chacune de nos

Mazda soit protégée par une des garanties les plus complètes

de l'industrie et, si vous le désirez, par notre *Programme de*

protection étendue. Votre concessionnaire a tous les détails.

Demandez-lui dès aujourd'hui le système de climatisation ou

un rabais équivalent de Mazda. Ça va vous faire changer d'air!

PRENEZ L'AIR... À NOS FRAIS!



PROTÉGÉ

323

626 CRONOS

MX-6 MYSTÈRE

CAMIONNETTE

MPV

* Cette offre d'une durée limitée s'applique aux véhicules Mazda neufs en inventaire chez les concessionnaires participants, achetés et livrés à compter du 5 mai 1993. L'offre consiste en un système de climatisation ou un rabais équivalent sur les MPV, 323, Protégé, MX-6 Mystère, 626 Cronos et camionnettes Mazda. Le rabais pour la MPV est de 1 500 \$ dans le cas d'un climatiseur simple et de 2 100 \$ dans le cas d'un climatiseur double; le rabais est de 1 500 \$ pour les 323, Protégé, MX-6 Mystère, 626 Cronos et les camionnettes Mazda. Cette offre ne peut être jumelée à une autre. Les stocks peuvent être différents d'un concessionnaire à un autre.

mazda

Je me sens bien

1968-1993
25
MAZDA
CANADA

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

CLUB Multi points

Dans **LaTribune**
Si vous êtes membre du Club, entrez les codes suivants, sinon composez à Montréal le 251-8688 ou sans frais 1 800 563-8688.

03546084
42696827
14926354
04315176

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux: 564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits:
Aucun frais.
Composez
1-800-667-3841
24 heures/7 jours